

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À MME TELLIER, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA NATURE, DE LA FORÊT, DE LA RURALITÉ ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL, SUR « LA RECONSTRUCTION DES BERGES ET MURS DE PROTECTION ENDOMMAGÉS PAR LES INONDATIONS »

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Frédéric à Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal, sur « la reconstruction des berges et murs de protection endommagés par les inondations ».

La parole est à M. Frédéric pour poser sa question.

M. Frédéric (PS). – Madame la Ministre, j'ai déjà indiqué hier au ministre Henry que nous avons une mission dans la commission d'enquête : nous allons analyser. Nous avons une mission dans les commissions ordinaires, commissions spéciales d'interroger un peu sur l'après-inondation et l'après drame que vous connaissez et que nous connaissons tous, que nous avons vécu dans notre chair, en tout cas en ce qui me concerne, avec la mesure de l'immense dégât – dégâts psychologiques, affectifs, matériels avec perte des biens – et un paquet de questions.

Je l'ai déjà indiqué en séance plénière, je n'ai aucun reproche à formuler au Gouvernement wallon. Je trouve qu'il a bien réagi, avec tous les ministres concernés, dans un délai extrêmement rapide, face à un drame quasi imprévisible ou imprévisible. C'est la commission d'enquête et la justice qui établiront des responsabilités le cas échéant.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'il y a des questions très concrètes que nos concitoyens se posent. Il y en a plein. J'ai bien compris que les voies navigables relèvent du ministre Henry, et que c'est vous pour les voies non navigables. C'est un mystère de la répartition de compétences. La Vesdre – vous allez me dire que ce n'est pas la seule – et la Hogue qui passe devant ma maison, c'est vous qui en êtes responsable.

Vous savez comme moi que des kilomètres et des kilomètres de murs de berges ont été emportés. C'est un constat. Mais, il y a une autre difficulté majeure pour les personnes sinistrées, c'est de se demander comment cela va se passer. Pour l'instant, à certains endroits, les murs sont dans un état tel qu'ils sont inexistantes et que personne n'imagine remettre un pied dans sa maison, en se disant que s'il y a la moindre augmentation du volume de l'eau, on se retrouve à nouveau inondé.

On a beau mettre des déshumidificateurs et tout ce matériel pour autant que l'on puisse se l'offrir – ce n'est pas le cas de tout le monde – cela reste un questionnement majeur sur le terrain. Je ne doute pas que vous êtes au courant. Par le biais de cette question, je voulais que l'on puisse faire le point sans non plus... Ma volonté n'est pas de vous mettre en difficulté. Je comprendrais que vous n'ayez pas des réponses à toutes les questions.

Mais, mes concitoyens, les gens de l'arrondissement de Verviers ont bien entendu le vice-président du Gouvernement wallon, votre collègue M. Borsus, quand il est venu rendre visite à une entreprise à la mi-août, je pense. Il a déclaré sur la TV communautaire qu'il y aurait une solution globale prise en charge par la Région. À titre personnel, je trouve que cela a du sens.

Des gens veulent reconstruire leurs murs via leur assurance. Si chacun construit son mur, autorisez-moi une comparaison, ce sera comme les trois petits cochons : il y aura le mur en papier, en paille, et celui en bois ou en brique. Je ne sais plus l'histoire, mes enfants sont très âgés, et j'ai oublié. Ce n'est pas possible d'imaginer une formule comme celle-là.

Même si cela tombe sous le sens, je pense que les questions demeurent. Les questions sont : à qui incombe la charge financière ? Qui fait le travail ? Qui le commande ? Qui le paie ? Est-ce que c'est l'assurance ou à la Région ? La reconstruction va-t-elle bien se faire ? A-t-on une idée des deadlines ? A-t-on une idée de programmations ? Avez-vous une idée à ce stade de l'ampleur des dégâts de ces murs ?

Que peut-on répondre aux gens qui posent ces questions, pour autant qu'à ce stade, on puisse avoir des réponses complètes ? Je suis sûr que vous faites de votre mieux, et j'attends avec impatience votre réponse.

M. le Président. – La parole est à Mme la Ministre Tellier.

Mme Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal. – Monsieur le Député, votre question est très importante et bien compréhensible vu l'ampleur de la tâche sur le terrain. Vous avez peut-être vu le reportage de la RTBF il y a quelques jours sur la reconstruction des berges qui montrent à quel point le travail est d'ampleur.

Dans certains endroits, on a eu des sédiments qui ont atteint parfois 1 mètre, 1,50 mètre dans les cours d'eau. Il y a de très importants travaux de curage qui nécessitent beaucoup de moyens humains et de budget.

Je le disais, c'est un dossier très important. Il occupe une grande partie du temps de mes équipes et de mon administration. À l'instar de ce que le ministre-président a déclaré, nous étudions actuellement plus finement la prise en charge des coûts de reconstruction et de réparation des berges.

Après ces terribles inondations, nous ne pouvons pas imaginer reconstruire à l'identique. Je pense que ce serait une erreur fondamentale sans accorder plus de sécurité contre ce risque d'inondation. Cela implique une analyse approfondie des mesures à mettre en œuvre à l'échelle du bassin versant, de façon très concrète sur le terrain, appliquées, bien sûr, à la situation – on sait que la Vesdre a une morphologie un peu particulière au niveau paysager – et via une approche coordonnée dans la mise en œuvre des solutions, en ce compris la reconstruction des berges.

Comme vous le précisez, le nombre important de propriétaires et de pouvoirs publics impliqués – la Région, les provinces, les communes et certains privés également – mènerait à des décisions éparées, à des travaux désorganisés, des délais et des coûts plus importants pour tous, sans apporter une meilleure protection.

Je plaiderai donc vivement auprès de mes collègues du Gouvernement, dans les tout prochains jours – nous sommes vraiment en train de discuter de tout cela – pour qu'une reconstruction puisse être coordonnée et globalisée par la Région dans une vision globale et avec un budget qui puisse être globalisé. C'est en tout cas la proposition que je soumettrai au Gouvernement.

À la suite des inondations de cet été, l'ensemble des gestionnaires de cours d'eau non navigables ont, dans un premier temps, dû œuvrer à l'enlèvement de ce que l'on appelle les embâcles, c'est-à-dire tout ce qui est charrié par les flots et qui vient boucher le cours d'eau, qui obstrue donc les ponts, ainsi que les amas de déchets accumulés en divers endroits dans les cours d'eau. Des marchés de nettoyage, de curage et de sécurisation ont donc été passés en urgence dès le début de la crise, au niveau des différents districts de la Direction des cours d'eau non navigables et il est d'ores et déjà prévu, bien entendu, d'augmenter le nombre de chantiers dans les prochains jours de manière à terminer ce travail dans les délais les plus courts possibles.

La priorité est de sécuriser les berges, en particulier dans les zones urbanisées, de faire en sorte de curer, là où c'est nécessaire, les cours d'eau pour réduire le niveau de l'eau. Ces travaux sont aussi un préalable à la reconstruction des berges en tant que telles. Ils sont indispensables pour réduire le risque de nouvelles inondations cet hiver. Il me semble important de le rappeler.

Les berges pourront ensuite être reconstruites et des mesures complémentaires, comme la création de zones d'immersion temporaire, pourraient venir s'ajouter à cela, puisqu'il ne suffira pas de curer, de reconstruire à l'identique. Je plaide pour que nous étudions plus finement la manière de reconstruire ces berges en intégrant le risque d'inondations.

Faut-il rehausser ces berges ? Faut-il élargir les cours d'eau à certains endroits ? On sait que certains lits de cours d'eau ont évolué. Faut-il créer des zones d'immersion temporaire ? Nous devons répondre à ces questions, non pas d'un point de vue théorique, vraiment d'un point de vue très concret, sur les cours d'eau concernés pour faire en sorte de reconstruire en tirant les leçons de cette catastrophe. C'est aussi cela que nos concitoyens attendent de nous.

J'en profite pour souligner le travail sérieux et sans relâche de mes équipes, en particulier ici au niveau de l'administration et sur le terrain aussi. Vous l'avez vu, ils se sont mobilisés ; je veux les en remercier. On a eu également le concours de l'armée, qui nous aide au quotidien pour ces travaux qui sont très importants. Mes remerciements vont aussi, bien sûr, à toutes celles et ceux, notamment les citoyens, qui se sont mobilisés pour ramasser tous les déchets générés par cette crise dans et le long des cours d'eau. Nous avons lancé une action particulière avec Be WaPP, qui a bien fonctionné. D'ailleurs, les citoyens étaient supérieurs à la demande des communes pour nettoyer ces cours d'eau. Nous avons encore le Grand Nettoyage de printemps à la fin du mois de septembre qui va poursuivre le travail. Je tiens vraiment à souligner la solidarité dans ces actes très concrets, puisque, quand j'ai eu l'occasion d'y participer moi-même, j'ai eu autour de moi des gens qui venaient de Flandre, de Bruxelles, d'un peu partout, de Wallonie également et qui se mobilisaient sur le terrain pour aider.

Cette crise nous rappelle à la fois notre solidarité et, bien sûr, l'importance de donner toute la considération nécessaire aux enjeux environnementaux et climatiques. On voit aujourd'hui que le coût de l'inaction est plus important que le coût d'une action. Je m'inscrirai donc clairement dans cet horizon-là.

M. le Président. – La parole est à M. Frédéric.

M. Frédéric (PS). – Merci, Madame la Ministre.

Je perçois toute la difficulté de la tâche. Comme vous, je souligne l'immense élan de solidarité auquel nous assistons aujourd'hui et déjà une fameuse mobilisation dans la reconstruction.

J'ai face à ma maison la Hoëgne, mais, entre les deux, j'ai la ligne 44, à laquelle je tiens. La SNCB et Infrabel, par exemple, avec des firmes sous-traitantes, font un travail exceptionnel pour remettre le train en ligne. Quand j'ai vu les dégâts, j'ai cru que l'on ne le verrait jamais revenir. Pourtant, le 4 octobre, il sera de retour. Je prends une compétence qui n'est pas régionale, comme cela je mets tout le monde fort à l'aise. Je dois donc souligner cette solidarité.

Que le travail se fasse de façon intensive sur la sécurisation des berges et sur le curage, cela s'observe sur le terrain. Vous l'avez dit, les équipes et l'armée font un travail remarquable. Il faut vraiment souligner l'efficacité et la mobilisation de l'armée.

Que l'on doive imaginer maintenant une approche coordonnée globalisée, comme vous l'avez appelée, pour la réfection et la conception de ces murs de berge : doit-on les refaire à la même place, de la

même façon, moins haut, plus haut, faut-il des zones d'immersion temporaires ? Tout le monde peut comprendre que l'on ne peut se dire que l'on va amener des briques et qu'on va les remettre à la place.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'il va falloir aller plus loin. Vous le savez bien. On l'a dit, il va falloir apporter des réponses concrètes. Si je vais expliquer aux gens que l'on va faire une étude globale et que l'on verra, cela ne va pas aller parce que la question demeure : « Oui, mais, moi, dans le fond de mon jardin, je n'ai plus de mur et s'il y a de l'eau qui arrive, je serai à nouveau noyé ».

Ce que je pense, si je peux me permettre, c'est qu'il faut aussi avoir une vision globale en priorisant les points plus urbains. Si vous êtes au centre de Dolhain, dans l'avenue principale, ce sont des maisons mitoyennes et la rivière est derrière et le mur est détruit.

Pour refaire des murs – je ne suis pas un grand technicien –, il faut passer par le lit de la rivière. On ne va pas passer dans le salon des gens avec une pelleuse, cela n'ira pas. Je pense que ces endroits-là, il faut peut-être leur donner une priorité avant d'imaginer de faire un bassin d'immersion en aval parce que, là, est l'urgence. Je le pense, modestement.

Le deuxième élément, c'est communiquer surtout.

Vous le faites, mais il faut vraiment que l'information aille au cœur des gens, que les gens ne se sentent pas abandonnés, qu'ils aient des réponses concrètes. Ils savent bien que l'on ne va pas leur dire : « C'est la semaine prochaine à 10 heures 10 que l'on vient réparer votre mur », mais il faut des perspectives.

Je pense que l'on ne peut se relever d'un drame pareil que quand on a des perspectives, ne fût-ce que quand on s'éveille le matin et que l'on se dit : « Ma maison est pleine de champignons et je ne vais pas pouvoir y rester le mois prochain ». Je sais que vous connaissez cette réalité, mais, pour la voir, pour la vivre, je le mesure et je pense que l'on doit communiquer de façon précise pour que les gens aient un peu une vision de ce que l'on va faire, mais je vous remercie déjà de la détermination qui est la vôtre et celle du Gouvernement dans cet exercice difficile.

Merci et excusez-moi d'avoir été peut-être un peu long.